

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

Le conseil municipal de Chanteuges s'est réuni JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 à 20h30 sous la présidence de Franck NOËL-BARON maire et en présence des conseillers : Marie-Thérèse VETTORETTI, Colette BERAUD, Annie PAGE, Alain CHAZAL, Alain FRIN, Jean-Marc GOGUELY, Jean-Paul PASCAL.

Nicolas PORTAL, Sandrine ROUX et Julien VIZADE sont excusés et donnent respectivement leur pouvoir à Franck NOËL-BARON, Alain CHAZAL et Jean-Paul PASCAL.

Annie PAGE est nommée secrétaire de séance.

1) VALIDATION du PV du PRECEDENT CONSEIL

2) VOTE SUR L'EXTINCTION des LUMIERES :

La consultation du 8 septembre n'ayant pas recueilli 40% de participation des électeurs, le conseil municipal s'est exprimé par vote à bulletins secrets sur l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures.

Bulletins OUI : 8

Bulletins NON : 3

3) VALIDATION du DEVIS de l'ENTREPRISE ELECTRIQUE :

L'extinction étant votée par le conseil, le devis de « l'Entreprise Electrique » peut être validé afin de commander le matériel. Les premières installations des modules seront faites début octobre. Tous les villages ne seront pas équipés en même temps, l'extinction sera donc progressive. (Les habitations individuelles isolées seront éteintes en dernier.)

La dépense totale est chiffrée à 3 948.11€ HT ; ce montant est subventionné à 55% par le syndicat d'électrification, il reste donc 2 171.46€ HT à la charge de la commune.

POUR : 9

ABSTENTIONS : 2

4) QUESTIONS DIVERSES :

1. Subvention complémentaire pour le festival de guitares : Cette année le festival qui a connu un vif succès doit cependant essuyer un déficit de 1521.06€. Le maire propose d'attribuer un complément de subvention au festival « 6 Cordes au fil de l'Allier ». Après un débat enrichi des arguments de chacun le vote des conseillers se traduit par **POUR : 4** (Franck NOËL-BARON et son pouvoir Nicolas PORTAL, Jean-Marc GOGUELY, Alain FRIN) **CONTRE : 7** (Alain CHAZAL et son pouvoir, Sandrine ROUX, Colette BERAUD, Jean-Paul PASCAL et son pouvoir Julien VIZADE, Marie-Thérèse VETTORETTI, Annie PAGE)
2. Une nouvelle dynamique pour les bibliothèques : Le maire informe le conseil de la volonté de la communauté de communes d'embaucher une personne pour dynamiser les bibliothèques de certaines communes. Il a donc demandé que la commune de Chanteuges puisse bénéficier de cette nouvelle animation thématique selon le secteur géographique de son intervention.
3. Vente du godet arrière hydraulique : Une nouvelle délibération doit être prise car le prix de vente (500€) à M. François ROUX est supérieur au prix indiqué (300€) dans la dernière délibération.
Sandrine ROUX demande de préciser qu'elle ne prend pas part à ce vote : **POUR : 10**

Annie PAGE